



Bulletin de
la Fondation
pour la
mémoire de
la Déportation

Sommaire

1

**Éditorial :
Attention Danger !**

3

**Le sort de familles
de prisonniers
de guerre juifs
de France**

10

**Naissance et
évolution de
la culture de
mémoire dans
le Land de
Basse-Saxe**

12

**La mémoire
sur le site de
Mittelbau-Dora**

14

**Le site d'Ellrich
rendu à la
Mémoire**

ÉTABLISSEMENT
RECONNNU
D'UTILITÉ
PUBLIQUE
(décret du
17 octobre 1990)
PLACÉ SOUS
LE HAUT PATRONAGE
DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
30 boulevard des
Invalides 75007 Paris
Tél. : 01 47 05 81 50
FAX : 01 47 05 89 50
Site internet
www.fmd.asso.fr

ÉDITORIAL

ATTENTION DANGER !

L'État français est en charge de fonctions régaliennes, dont font partie la sécurité extérieure et la sécurité intérieure du pays, nul ne le conteste. L'histoire du XX^e siècle, marquée par les crimes de masse et les persécutions et génocides touchant les Juifs et les Tsiganes impose toutefois un regard rétrospectif dès lors que certains propos menacent l'âme du pays et sa cohésion.

L'instrumentalisation des thèmes sécuritaires dans le discours politique actuel doit être décryptée et dénoncée.

Le général de Gaulle évoquait la nécessité de hisser sans cesse la France vers les sommets. Les déclarations récentes entendues aux plus hauts niveaux de l'État la tirent plutôt vers le bas.

Des vagues d'indésirables ?

La France a vécu des épisodes migratoires antérieurs. Elle n'en est pas morte... mais n'a pas non plus lieu de se glorifier de la manière dont elle les a accueillis et traités. Faut-il rappeler les réticences d'une grande partie de la population française à l'égard des Républicains espagnols réfugiés de la *Retirada*, ces « gens sales, illettrés, voleurs et paresseux qui venaient ajouter aux difficultés quotidiennes de la vie des bons Français et manger leur pain » ? C'était le discours repris par une certaine droite nationaliste, xénophobe et égoïste. Sans parler de l'embarras des pouvoirs publics totalement dépassés par un exode massif qu'ils s'étaient refusé à voir venir et qui déboucha sur la constitution des premiers grands camps d'internement.

L'on sait par la suite les pressions exercées pour contraindre cette population réfugiée à rentrer « volontairement » chez elle, où le régime fasciste de Franco l'attendait de pied ferme. Le rapprochement permet des doutes sérieux sur la notion de « retour volontaire ». À l'opposé de ce discours, la ferveur populaire d'une partie de la France, cette France là, anonyme et modeste, qui s'est mobilisée pour venir en aide aux réfugiés espagnols, a incarné l'honneur de la République.

Pas si indésirables...

Est-il nécessaire de rappeler la part courageuse et exemplaire prise à nos côtés dans la guerre contre

l'Allemagne nazie par ces « gens sales, illettrés voleurs et paresseux » restés malgré tout en France, leur engagement dans la Résistance contre l'occupant après la défaite, celui héroïque de groupes espagnols dans les combats du plateau des Glières ou encore le prix très lourd payé par près de 7 000 autres, prisonniers de guerre, ignorés honteusement par le Régime de Vichy et abandonnés à l'Allemagne nazie qui les traita en « apatrides » et les déporta, principalement au camp de concentration de Mauthausen, dont la plupart ne sont jamais rentrés ?

Faut-il rappeler que des soldats de la 2^e Division blindée entrés les premiers à Paris avec la colonne Dronne, étaient des... Espagnols ?

Ce seul exemple devrait inciter à la prudence et à la retenue dans le discours.

Une extermination que l'on occulte un peu vite

Les populations Sintis, Roms, Manouches, Gitans, qualifiées globalement de *Zigeuner* (Tsiganes) par le régime nazi et classées dans la catégorie la plus basse des « sous-hommes », ont fait l'objet d'un génocide tout aussi systématique en Allemagne et en Europe centrale occupée, que celui des Juifs et ont subi des expérimentations médicales d'une cruauté qui font encore frémir la mémoire des survivants. En France elles furent visées surtout par la honte et la misère de l'internement administratif. On en parle moins, voire pas du tout, cette population étant discrète, effacée et peu prolixe. Qui s'en souvient aujourd'hui ? Qui a évoqué ce martyre passé ? À lui seul pourtant ce rappel justifierait des égards, marques de considération et de soutien, voire réparations, comparables à ceux consentis à d'autres. Qui y songe ?

Le cycle des violences de masse en marche ?

Jacques Séminlin¹, auteur d'une encyclopédie sur les violences de masse, insiste sur le rôle des *représentations*, qu'il situe en amont de ce processus. Pour lui, le massacre est le résultat d'une démarche mentale créant un « imaginaire de l'ennemi opposé à l'imaginaire de soi », instaurant une perception négative de l'Autre dans l'imaginaire collectif. Chaque être humain peut avoir des fantasmes de destruction de l'autre. Dans le cas du crime de masse ces fantasmes basculent dans la réalité collective. Il tente en conséquence d'analyser l'articulation entre imaginaire et

l'exploitation de la peur et de l'inquiétude facilite la définition d'entités mythiques à partir desquelles se construisent en interaction un « Eux », figuratif de l'ennemi et un Nous, censé incarner le bien

réel, où l'exploitation de la peur et de l'inquiétude facilite la définition d'entités mythiques à partir desquelles se construisent en interaction un « Eux », figuratif de l'ennemi et un Nous, censé incarner le bien. Il place à l'origine du processus le discours des leaders d'opinion (politiques, intellectuels, médiatiques ou religieux) proposant chacun leur lecture de la situation, comme par exemple : *le pays ne va pas bien, mais si nous commençons par nous débarrasser de ces gens-là ça irait beaucoup mieux.*

Un discours globalisant et accusateur irrecevable

C'est ce discours là, aménagé, mais emprunté à l'extrême droite française, qui tend aujourd'hui à s'imposer dans l'appareil d'État et qu'il faut dénoncer. En désignant dans un même discours, les « gens du voyage et les Roms » comme facteurs d'insécurité, le Chef de l'État divise la collectivité nationale, crée des entités négatives jugées « indésirables » opposées à des entités positives imaginaires. Il flatte les égoïsmes et exacerbe les crispations identitaires qui s'opposent, bref dresse les Uns contre les Autres. Lorsqu'il parlait de la « racaille » (entité mythique sans consistance, auquel chacun donne le contenu qu'il veut bien selon ses fantasmes) il la livrait déjà à la vindicte populaire. Il eût été plus noble de mobiliser la collectivité nationale pour trouver les voies et moyens possibles d'une intégration économique et psychologique réussie, en tout cas d'une insertion dans la vie active. Cela n'exclut nullement les poursuites pénales **individuelles, exercées sous l'autorité du pouvoir judiciaire et non de l'exécutif**, dès lors qu'elles sont justifiées, ni la recherche de solutions à l'échelle européenne. Mais que la France, souvent prompte à donner des leçons, donne d'abord l'exemple à l'Europe, à l'heure où les ultranationalismes refont surface un peu partout, avec tous les dangers dont sont potentiellement porteurs leurs égoïsmes et leur violence.

La France n'a pas les moyens ?

S'exprimant il y a quelques semaines sur France Culture, le ministre des affaires européennes, Pierre Lellouche, ancien Haut représentant de la France en Afghanistan, tenait un discours à deux vitesses, dont la distorsion entre les propos constructifs qu'il tenait à l'égard de l'Afghanistan, justifiant la présence française, une pédagogie à développer à l'égard du peuple Afghan, décrivant les menaces que cette région fait peser sur la sécurité du monde et l'aide indispensable à apporter à l'armée nationale afghane etc., contrastaient avec les propos soudaine-

ment raidis, brutaux et accusateurs visant les quelques Roms installés dans sa circonscription électorale du 3^e arrondissement de Paris. Il n'était soudain plus question de pédagogie : seulement d'opprobre, de dénonciation collective et d'exclusion. Exigences d'un certain électoral qui tendrait à se dérober ?

Ainsi donc la France aurait les moyens de soutenir une guerre lointaine à l'issue bien incertaine en faveur du peuple Afghan et serait incapable de dégager quelques moyens humains, financiers et citoyens autres que sa Police, en faveur de quelque 15 000 Roms ?

Les signaux de l'histoire

Le chef de l'État pourrait méditer d'autres signaux de l'histoire.

Pétain s'était voulu lui aussi recours et « référence » d'une France abasourdie par sa défaite militaire et privée de repères et de perspectives. Il a alors élaboré le concept d'anti-France. Après avoir bénéficié quelque temps de la confiance des Français, il la perdit lorsque leurs yeux se sont enfin ouverts sur les grandes rafles de Juifs. Une vague réprobatrice monta alors « de la France d'en bas ».

Le haut-le-cœur des consciences d'aujourd'hui contre la chasse aux Roms et les mesures touchant « les gens du voyage », exécutées sans état d'âme par des fonctionnaires disciplinés, marque le début d'un réveil des consciences. Il prouve que notre pays a encore un cœur et des tripes. Soyons en fiers. C'est aussi cela l'âme de la France !

Appeler les Français à la solidarité pour aider et encadrer les Roms aurait une autre tenue et une autre signification symbolique. L'ethnologue, ancienne déportée, Germaine Tillion ne disait-elle pas dans un de ses derniers entretiens que le désespoir faisait le lit des terroristes en puissance ? Sémerlin l'exprime autrement en mettant en garde contre les représentations négatives qui font de gens ordinaires des assassins en puissance.

Où est passée la devise de la République ? La désobéissance civique comme forme de résistance à de telles dérives pourrait bien devenir l'ultime recours des consciences qui restent lucides dans la tourmente. ●

Marie-José Chombart de Lauwe

Résistante déportée

Grand officier de la Légion d'honneur

Directeur de recherche honoraire du CNRS

Présidente de la Fondation pour la mémoire de la

Déportation

1 - Directeur de recherche au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) du CNRS.

Avis important aux abonnés : La Fondation reçoit de plus en plus fréquemment des retours de revues non distribuées avec la simple mention "boîte non identifiable". Nous recommandons donc à nos abonnés, s'ils constatent une interruption dans la livraison de leur revue alors qu'ils sont à jour de leur abonnement, de vérifier si le nom qu'ils ont portés en remplissant leur bulletin d'abonnement ou de réabonnement, est bien le même que celui figurant sur leur boîte aux lettres. Dans le cas contraire nous les remercions de nous communiquer les corrections à porter afin que le service ne soit plus interrompu.

DOSSIER

Le sort de familles de prisonniers de guerre juifs de France

Captivité de guerre en Allemagne et déportation à Bergen-Belsen¹.

Dans les camps de prisonniers de guerre de l'armée allemande, les soldats juifs français étaient généralement traités dans le respect de la convention de Genève de 1929. Elle les protégeait des persécutions perpétrées à l'encontre des Juifs. Les représentants des prisonniers de guerre s'employèrent afin que cette protection s'applique également à leurs familles en France, notamment à leurs femmes et à leurs enfants. Mais, dans les faits, des familles furent malgré tout arrêtées et internées dans des camps en France, puis déportées dans des camps d'extermination nazis.

Un groupe particulier de femmes et d'enfants de prisonniers de guerre juifs fut déporté dans le camp de concentration de Bergen-Belsen et parqué dans le «camp de l'échange», dit aussi «camp de l'étoile». Il s'agissait d'une section spécifique du camp, dans laquelle les nazis consignaient des Juifs venant de différents pays sous occupation allemande. Ils voulaient échanger ces détenus juifs contre des citoyens allemands internés dans des pays ennemis. Ce groupe des femmes et enfants juifs déportés de Drancy au «camp de l'échange» de Bergen-Belsen fait l'objet d'une étude particulière au sein du projet de recherche « Mémoire en groupe – groupes en mémoire » de la faculté d'histoire de la *Leibniz Universität Hannover* (Université Leibniz de Hanovre / Allemagne) et de la *Stiftung niedersächsische Gedenkstätten* (Fondation Mémoriaux de Basse-Saxe).

Prisonniers de guerre juifs dans les camps de la Wehrmacht

Près de 1,6 million de prisonniers de guerre de France furent transférés en Allemagne, dont 1 million resta plusieurs années dans des camps de



« Papa Le Val 18 février 1940 »
Henri Szwarcenberg, engagé volontaire d'origine polonaise, en uniforme de la Légion étrangère française, 1940. Il s'était porté volontaire comme beaucoup d'autres étrangers juifs vivant en France

Un groupe particulier de femmes et d'enfants de prisonniers de guerre juifs fut déporté dans le camp de concentration de Bergen-Belsen

(Collection privée Jacques Saurel)

la Wehrmacht². Parmi eux, entre 10 000 et 15 000 soldats juifs ont vécu l'expérience de la captivité dans les Stalags (les camps d'hommes de troupe et de sous-officiers) et les Oflags (les camps d'officiers) de l'armée allemande³. Les prisonniers de guerre de France étaient représentés par le Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre (SDPG). Créé en novembre 1940 afin de remplacer les États-Unis en tant que force protectrice, celui-ci représentait les prisonniers de guerre auprès de la Wehrmacht, mais aussi auprès du gouvernement français.

Selon leur pays d'origine, les Juifs en captivité de

1 - Cette étude a bénéficié des possibilités de recherche consenties par le ministère des sciences et de la culture du Land de Basse-Saxe.

2 - DURAND Yves, *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*, Paris, Fédération nationale des Combattants Prisonniers de Guerre, 1980, p. 21

3 - WIEVIORKA Annette, « Femmes juives en France », in *Évelyne Morin-Rotureau, 1939-1945 Combats des femmes, Françaises et Allemandes, les oubliées de l'histoire*, Paris, Éditions Autrement, 2001, p. 100-110, p. 106



« Famille en studio oct 1942 »
Berthe Szwarcenberg, épouse d'Henri Szwarcenberg, portant l'étoile jaune, entourée de ses enfants Jacques, Alice, Roger et Irène. Cette photographie prise début octobre 1942 à Paris était destinée au père prisonnier de guerre en Allemagne. Berthe Szwarcenberg et trois de ses enfants sont arrêtés et internés à Drancy au mois de février 1944 et déportés à Bergen-Belsen au mois de mai 1944.

tombés sous le coup de la législation antisémite, et certains ont été arrêtés, internés et déportés à Auschwitz.

Les familles de prisonniers de guerre juifs en France

Le Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre fut également en charge des familles des prisonniers de guerre demeurant en France. Plus de 55 % d'entre eux étaient mariés et plus de 40 % avaient un ou plusieurs enfants⁵. Pour les femmes et les enfants, leur absence était non seulement source d'inquiétude quant au sort réservé aux prisonniers de guerre, mais elle se traduisait aussi par des difficultés financières et matérielles car l'État ne fournissait qu'une aide insignifiante aux familles⁶. Pour les familles juives, les conditions de vie étaient plus difficiles du fait de la législation antisémite. Des négociations ont été engagées avec l'Ambassade d'Allemagne et la *Sipo-SD* pour que certains groupes de Juifs bénéficient d'un statut privilégié par rapport aux discriminations et aux persécutions. C'est par exemple le cas des anciens combattants juifs de 1914-1918 et de 1939-1940 et de leurs familles. Pour les familles des prisonniers de guerre, on sait que des exceptions furent prévues de fait et obtenues en partie⁷.

La plupart des femmes et des enfants juifs de prisonniers de guerre se croyaient protégés par leur statut. Pourtant, le risque d'être arrêté était réel. Les rafles de l'été 1942 peuvent servir d'exemple. Selon les instructions des rafles du 16 et 17 juillet 1942 à Paris, les femmes de prisonniers ne devaient pas être arrêtées. Mais, contrairement à ces directives, des femmes de prisonniers de guerre furent placées en détention. Suite à des contestations, quelques-unes furent relâchées. Le SDPG s'adressa alors à l'Ambassade d'Allemagne, en demandant également la libération de tous les enfants et mères des prisonniers de guerre. En réponse, la *Sipo-SD* Paris fit entendre que la Préfecture de Police avait libéré les détenues sans l'accord des autorités allemandes, et que celles-ci étaient fermement opposées à d'autres libérations.

Le sort des familles de prisonniers de guerre ne fut pas seulement négocié sur le plan diplomatique. Des décisions plus ou moins arbitraires étaient également prises sur les lieux des arrestations. Par exemple, Frajda Bigelman fut conduite au centre de rassemblement avec ses deux fils ; interrogée, elle fut finalement relâchée sur la base de documents prouvant la captivité de guerre de son mari. D'autres n'eurent pas cette chance. Frajda Widawski avait été prévenue des arrestations, mais se croyait en sécurité puisque son mari était prisonnier de guerre. Elle fut arrêtée en même temps que ses deux filles, le 16 juillet 1942 à Nancy, puis déportée le 27 juillet 1942 à Auschwitz, d'où elle ne revint jamais. Les deux filles furent séparées de leur mère, parquées dans différents foyers et au camp de Drancy et finalement déportées à Bergen-Belsen.

La nouvelle que des femmes de prisonniers de

4 - FAVEZ Jean-Claude, *Das internationale Rote Kreuz und das Dritte Reich. War der Holocaust aufzuhalten?*, München, C. Bertelsmann Verlag, 1989, p. 282

5 - DURAND Yves, *La captivité*, op. cit., p. 27

6 - FISHMAN Sarah, *We will wait. Wives of French Prisoners of War, 1940-1945*, New Haven, London, 1991, p. 53-54

7 - Cf. DOERRY Janine, « Rettungsbemühungen für jüdische Frauen und Kinder von Kriegsgefangenen aus Frankreich » in *Beiträge zur Geschichte der nationalsozialistischen Verfolgung in Norddeutschland*, Heft 10, Bremen, 2007, p. 23-38

guerre avaient été libérées après les arrestations de juillet 1942 se répandait en France tout comme dans les Stalags et Oflags. Cette remise en liberté faisait toutefois figure d'exception. En règle générale, les femmes de prisonniers restèrent internées ou furent déportées.

L'internement à Drancy

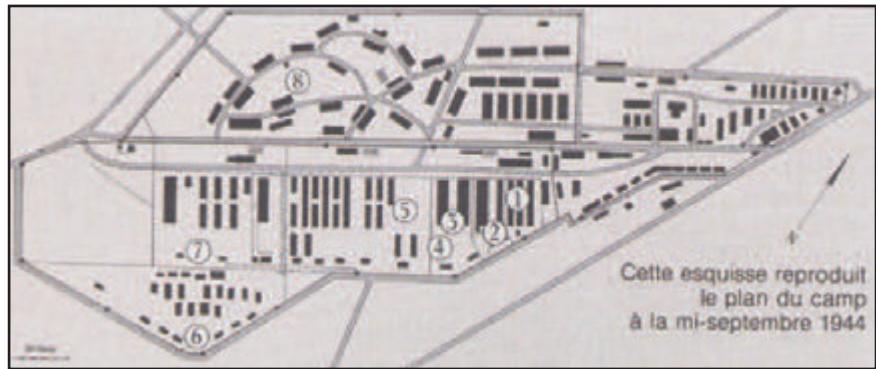
Au camp d'internement et de rassemblement de Drancy, les internés travaillant au « bureau militaire » essayèrent de négocier un statut particulier pour les anciens combattants, les prisonniers de guerre rapatriés et leurs familles afin de les protéger de la déportation. Par exemple, Marcelle Christophe eut la possibilité de se faire enrégistrer en tant que femme de prisonnier lors de son arrivée au camp de Drancy. Elle avait été arrêtée avec sa fille en s'apprettant à franchir la ligne de démarcation à la fin du mois de juillet 1942. L'enregistrement la protégea et lui évita à elle comme à sa fille, au moins dans un premier temps, d'être déportée. Avec d'autres femmes et enfants de prisonniers de guerre, elles restèrent au camp de Drancy et furent transférées dans différents camps d'internement, annexes du camp de Drancy : Pithiviers et Beaune-la-Rolande.

Mais malgré l'enregistrement au bureau militaire, d'autres femmes de prisonniers de guerre furent déportées vers les camps d'extermination. À partir de l'été 1942 jusqu'en juillet 1943, des femmes étrangères semblent particulièrement concernées. Lorsque Alois Brunner prit en charge l'administration allemande du camp d'internement de Drancy début juillet 1943, le bureau militaire fut dissous. Brunner répartit tous les internés dans des catégories de prisonniers. Le fait que les femmes et mères de prisonniers de guerre faisaient désormais partie de la catégorie C, signifiait qu'elles ne devaient pas être déportées. Elles étaient les seuls internés à avoir encore un statut militaire protecteur. Le classement dans cette catégorie dépendait cependant de Brunner et de ses collaborateurs qui ne reconnaissaient pas tout le monde. On ne connaît pas le nombre exact des femmes de prisonniers de guerre qui furent déportées de juillet 1943 jusqu'à la libération du camp de Drancy malgré leur statut censé les protéger.

Certaines femmes de prisonniers de guerre étaient contraintes au travail forcé dans les camps d'Austerlitz, de Lévitain et de Bassano à Paris. Des enfants furent transférés de Drancy dans des foyers pour enfants de la région parisienne, mais restèrent enregistrés et pouvaient être repris et internés à tout moment.

La déportation à Bergen-Belsen

En mai puis en juillet 1944, 168 femmes et 77 enfants furent déportés directement de Drancy au « camp de l'échange » de Bergen-Belsen. À la différence des convois de déportation dirigés vers Auschwitz, les convois des femmes et enfants de prisonniers de guerre partaient de la Gare de l'Est. Ils firent le voyage dans des wagons de troisième



Plan du camp de Bergen-Belsen

classe attachés à des trains de voyageurs les 2 et 3 mai et les 21 et 23 juillet 1944 et arrivèrent à Bergen-Belsen après deux ou trois jours de transfert. Dans le convoi du 23 juillet se trouvaient 15 enfants qui avaient été placés dans des foyers de la région parisienne où ils furent arrêtés à partir du 21 juillet, tout comme 250 autres enfants juifs. Seuls les enfants de prisonniers de guerre furent déportés à Bergen-Belsen, parmi eux Paulette et Rosette Widawski. Tous les autres furent transférés à Auschwitz pour y être tués.

La déportation à Bergen-Belsen survint trois mois, voire un mois seulement, avant la libération de Paris et du camp de Drancy. Certes, la détention à Bergen-Belsen a eu pour effet de retarder la libération des femmes et enfants jusqu'en avril 1945, mais elle leur a sûrement aussi permis d'échapper à une déportation au camp d'extermination d'Auschwitz.

Avec les femmes et enfants, treize autres Juifs français furent déportés de Drancy au « camp de l'échange » de Bergen-Belsen en tant que « personnalités-otages ». Il y avait le Grand rabbin Jacques Kahn, l'ancien ministre et député maire du Havre Léon Meyer et le conseiller d'État Julien Reinach, le journaliste Pierre Ogouz et le médecin Dr Morali, tous déportés avec leurs épouses, parfois leur mère ou enfant, mais aussi Louis Givatovski, un cousin de Trotsky.

Lors de sa fondation en 1943, le camp de Bergen-Belsen ne fut pas conçu comme camp d'extermination ou camp de travail, mais comme une réserve d'otages. Mais, durant la dernière phase de la Seconde Guerre mondiale, la structure des camps de concentration changea considérablement suite à l'extension du système des camps annexes et aux transferts de déportés destinés au travail forcé à l'intérieur du Reich. Des transferts d'évacuation et finalement les « marches de la mort » ont également transformé le système concentrationnaire. Ainsi, les fonctions du camp de concentration de Bergen-Belsen évoluèrent en 1944 et 1945.

À partir de fin mars 1944, des convois de déportés malades et affaiblis arrivèrent à Bergen-Belsen (voir plan du camp). Les déportés furent parqués dans le « camp des hommes ». À la fin de l'été 1944, des milliers de femmes polonaises et hongroises furent amenées à Bergen-Belsen. Le « camp des femmes » fut aménagé afin de les loger avant leur transfert dans des camps de travail forcé. Dans la phase finale de la guerre, Bergen-Belsen devient un camp de la mort. Dès la fin de l'année 1944

Certes, la détention à Bergen-Belsen a eu pour effet de retarder la libération des femmes et enfants jusqu'en avril 1945, mais elle leur a sûrement aussi permis d'échapper à une déportation au camp d'extermination d'Auschwitz



Carte des dernières évacuations de Bergen Belsen en avril 1945.

et jusqu'à la libération du camp, des milliers de déportés arrivèrent à Bergen-Belsen dans des convois d'évacuation d'autres camps de concentration. Les derniers mois avant la libération furent marqués par une situation dramatique. La brusque augmentation du nombre de détenus conduisit au surpeuplement, au manque d'approvisionnement et aux épidémies. Plus de 50 000 êtres humains sont morts pendant l'hécatombe de Bergen-Belsen, dont 14 000 dans les jours suivant la libération.

Les femmes et les enfants juifs de prisonniers de guerre avaient déjà passé un certain temps à Drancy et connaissaient la vie dans un camp d'internement mais les conditions d'hébergement, d'alimentation et d'hygiène étaient bien plus dures à Bergen-Belsen. À leur arrivée au « camp de l'échange », ils furent choqués par le traitement brutal administré par les gardes. L'une des premières expériences fut la douche commune, pendant laquelle les vêtements étaient aussi décontaminés. Les femmes et les enfants n'avaient pas de tenue rayée, ils gardaient leurs vêtements civils avec l'étoile juive. Au début, la douche et la décontamination avaient lieu à intervalles réguliers jusqu'à ce qu'elles soient complètement supprimées par la suite. L'appel quotidien, souvent fait à plusieurs reprises, était particulièrement pénible. Pendant la journée, les femmes du « camp de l'échange » devaient travailler dans divers ateliers à découdre de vieilles chaussures ou uniformes. Au début, certaines femmes libérées de leurs autres tâches veillaient sur les enfants. Mais avec l'aggravation permanente des conditions d'approvisionnement, les enfants avaient de plus en plus de difficultés à se concentrer sur les jeux ou les devoirs. Ils ne pensaient plus qu'à une seule chose : manger.

La denrée la plus précieuse fut le pain, fourni avec la soupe que l'on allongeait de plus en plus souvent.

Quand de nombreux détenus d'autres camps de concentration arrivèrent à Bergen-Belsen, les femmes et les enfants du « camp de l'échange » essayèrent de prendre contact avec d'autres détenus venus de France. Des déportées arrivées d'Auschwitz leur apprirent l'existence des chambres à gaz dans les camps d'extermination. Contrairement aux centres de mise à mort immédiate, Bergen-Belsen fut un camp de la mort lente : les détenus y mouraient de faim, de froid et de maladies. Avec des conditions de vie toujours plus dures dans le camp surpeuplé, la mort devient un spectacle quotidien.

Dans ces conditions hostiles, une des femmes de prisonniers, elle-même sage-femme, accoucha d'une petite fille, conçue avant son arrestation. Elle réussit à sauver l'enfant né au mois d'août 1944 et rentra en France avec elle.

Au mois d'avril 1945, 6 700 détenus du « camp de l'échange » furent évacués de Bergen-Belsen vers le camp de concentra-

tion de Theresienstadt, parmi eux les femmes et les enfants de France. Ils n'y arrivèrent pourtant pas. Un convoi d'évacuation, dans lequel se trouvaient notamment onze Françaises, fut libéré près de Farsleben, au nord de Magdebourg, par des troupes américaines. Un autre convoi, comprenant les autres femmes et les enfants déportés de France, fut libéré par des troupes soviétiques à proximité de Tröbitz, à l'est de Torgau (cf carte des dernières évacuations du camp de Bergen-Belsen). De nombreux détenus souffrirent du typhus pendant le transport et après la libération. Cette maladie et l'affaiblissement des détenus firent de nombreuses victimes dans leurs rangs.

Au début, on ne connaissait pas le lieu de séjour des femmes et des enfants arrivés de France et libérés par les troupes soviétiques. Quelques officiers faits prisonniers de guerre qui avaient eux aussi été libérés entre-temps se mirent donc à chercher leurs femmes et leurs enfants disparus. En mai 1945, ils furent repérés dans le village de Tröbitz, dans la zone d'occupation soviétique.

Malgré la dégradation des conditions de vie à Bergen-Belsen au cours de l'hiver 1944/1945 et l'évacuation du « camp de l'échange », 154 femmes et 73 enfants de prisonniers de guerre survécurent à la déportation. Le rapatriement de la plupart de ces femmes et enfants fut retardé jusqu'à la fin du mois de juin 1945. Ils ne retrouvèrent leur époux et père libéré et également rapatrié qu'après leur retour en France.

Quatorze femmes et quatre enfants de prisonniers de guerre français trouvèrent la mort à Bergen-Belsen, au cours de l'évacuation du « camp de l'échange » ou dans les semaines qui suivirent la libération.



© Stiftung niedersächsische Gedenkstätten

La Mémoire de la captivité et de la déportation

Dans l'après-guerre immédiat, il appartient aux associations d'anciens combattants et aux amicales des camps de concentration de défendre les droits des prisonniers et déportés, mais aussi d'évoquer la mémoire de la captivité.

Des déportés rapatriés fondèrent l'*Amicale des déportés politiques et de la résistance* de Bergen-Belsen dans le but de réunir les survivants et les familles des déportés, d'effectuer des recherches de disparus et d'organiser l'entraide. La défense des intérêts des déportés et des familles, la diffusion des informations sur leurs droits et finalement le rassemblement des amicales des différents camps de concentration dans la FNDIRP firent également partie des activités. On trouve les traces de cet engagement dans le bulletin de l'amicale, *Bergen-Belsen*, dont sept numéros parurent entre début 1946 et fin 1947. En raison de difficultés financières et faute de bénévoles, l'amicale semble avoir réduit ses activités par la suite.

Dans les articles du bulletin, les auteurs parlent de l'hécatombe de Bergen-Belsen, couvrent les procès des bourreaux et relatent des parcours de déportation qui se terminent par le transfert à Bergen-Belsen. À l'exception des femmes et enfants de prisonniers de guerre, tous les déportés français de Bergen-Belsen ont connu un autre camp de concentration, voire d'extermination avant d'y avoir été transférés. La grande majorité des rescapés n'y arrive que dans les derniers mois voire semaines ou jours avant la libération⁸.

Le bulletin parle surtout de la Résistance et de ses déportés. Les auteurs ne mentionnent quasiment pas la déportation de Juifs de France et ne parlent nulle part du « camp de l'échange » de Bergen-Belsen en particulier. Toutefois, près de la moitié des

femmes et des enfants de prisonniers de guerre adhèrent à l'amicale. Ils participèrent non seulement au travail de recherche mais aussi aux tâches administratives et sociales.

À la fin des années 1950, la mémoire collective de Bergen-Belsen fut ravivée à l'occasion d'un débat pour le rapatriement de corps de Français décédés au camp. L'*Amicale des déportés survivants et familles de disparus de Bergen-Belsen* fut fondée afin de lutter pour l'exhumation des déportés disparus. Une vingtaine de femmes et enfants, déjà membres de l'*Amicale des déportés politiques et de la résistance de Bergen-Belsen*, y adhèrent également, apparemment sans participer aux activités. L'affaire opposait des survivants juifs de la Shoah d'Allemagne, de Grande-Bretagne et des États-Unis aux milieux résistants et déportés français. Le conflit, traité au niveau diplomatique, ne prit fin qu'en 1969 à la suite d'une décision d'une commission d'arbitrage franco-allemande : les exhumations demeurèrent interdites⁹.

Ainsi, les femmes et enfants firent partie des deux premières amicales sans y être explicitement représentés en tant qu'otages juifs du « camp de l'échange » de Bergen-Belsen. Individuellement, ils déposèrent des demandes de titre de « déporté politique » ou de « déporté résistant », en cas de participation à des actes de résistance. Un couple, Marcelle Christophe, déportée de Bergen-Belsen, et Robert Christophe, officier prisonnier, publièrent leurs souvenirs de captivité et de déportation en 1974. Le livre raconte leur captivité à travers les camps et leurs retrouvailles au bout de cinq ans de séparation. Ce témoignage devint une référence importante pour la mémoire du groupe très particulier des déportés français du « camp de l'échange ».

Le monument érigé au cimetière du Père Lachaise

8 - STREBEL Bernhard, « "Terre maudite" – Verfluchte Erde. Deportierte aus Frankreich und Belgien im KZ Bergen-Belsen » in *Dachauer Hefte*, Heft 24 / November 2008, KZ und Nachwelt, p. 19-45, p. 19-21

9 - Cf. DREYFUS Jean-Marc, « Conflit de mémoires autour du cimetière de Bergen-Belsen », in *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 90, Avril-Juin 2006, p. 73-87

Denise Lorach, femme d'un officier prisonnier déportée à Bergen-Belsen, se consacra à une activité tout à fait différente. En réaction à une exposition présentée à Besançon à l'occasion du vingtième anniversaire de la Libération dans laquelle il n'était pas du tout question de la déportation, elle fit part de son mécontentement au maire de la ville. Ce dernier lui proposa alors de créer un musée. Après dix années d'efforts, le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon fut ouvert au public en 1974. Il ne donne pas une place particulière à la déportation à Bergen-Belsen, mais présente des informations tant sur la Résistance que sur la déportation de répression et de persécution.

La mémoire collective des femmes et enfants de prisonniers de guerre s'éveilla petit à petit lorsque des déportés de Bergen-Belsen prirent l'initiative d'ériger un monument de Bergen-Belsen au Père Lachaise au début des années 1990. Le but du *Comité pour le souvenir du camp de concentration de Bergen-Belsen* fut atteint en 1994, quand l'inauguration du monument eut lieu. L'événement au Père Lachaise attirant l'attention d'un grand nombre de rescapés de Bergen-Belsen, les enfants de prisonniers de guerre s'engagèrent à fonder l'*Amicale des anciens déportés de Bergen-Belsen*, officialisée en 1995.

Le Mémorial au Père Lachaise reprend la forme de l'obélisque et du mur d'inscriptions du Mémorial de Bergen-Belsen, fondé en 1952 sur le terrain de l'ancien camp de concentration. Il s'agissait d'un cimetière avec des fosses communes et des monuments dans un paysage de parc naturel. Aujourd'hui, il n'existe que très peu de vestiges du camp. À la fin de l'année 2007, un nouveau bâtiment

fut inauguré et une nouvelle exposition ouverte au public. Une nouvelle conception paysagiste est en cours de réalisation sur l'ancien terrain du camp. Puisqu'il n'y eut pas de développement constant des amicales de Bergen-Belsen, l'*Amicale des anciens déportés de Bergen-Belsen* n'a pas de place ancrée dans la culture de mémoire et dans le monde des associations des déportés en France. Néanmoins, les membres de l'*Amicale des anciens déportés de Bergen-Belsen*, faisant partie des plus jeunes rescapés de la Shoah, sont très actifs et se consacrent à un travail de mémoire intense depuis les années 1990. Ainsi, ils rendent public le travail de mémoire du groupe des femmes et enfants qui avait surtout lieu, soit individuellement, soit au sein de petits cercles de camarades de déportation. Du reste, l'histoire des Français au « camp de l'échange » de Bergen-Belsen fut toujours difficile à raconter puisque qu'il s'agit en quelque sorte d'une « déportation de privilégiés ». C'est à travers les témoignages et les publications des enfants rescapés que l'histoire des femmes et enfants de prisonniers de guerre commence à trouver une place dans la mémoire collective de la Shoah en France. ●

Janine DOERRY*

*Magistra Artium de philosophie et d'histoire, est doctorante et collaboratrice au sein du projet « Mémoire en groupe – groupes en mémoire » de la faculté d'histoire de la Leibniz Universität Hannover (Université Leibniz de Hanovre) et de la Stiftung niedersächsische Gedenkstätten (Fondation Mémoriaux de Basse-Saxe). Elle prépare une thèse de doctorat ayant pour titre : « Des familles de prisonniers de guerre juifs de France dans la Shoah. Captivité de guerre, déportation à Bergen-Belsen et mémoire en France ». Depuis 2006, elle a été collabroatrice scientifique de différents projets de la Stiftung niedersächsische Gedenkstätten – Gedenkstätte Bergen-Belsen et chargée de cours au département d'histoire de la Leibniz Universität Hannover. Pour la contacter : janine.doerry@hist.uni-hannover.de (tél. : 0049-511-762-19045).

Sources bibliographiques et documentaires

Ouvrages et articles en français

- Janine Doerry, « Les enfants français dans le "camp de l'étoile" de Bergen-Belsen » in Maison d'Izieu (Dir.), Dossiers et documents d'Izieu. Concours National de la Résistance et de la Déportation Session 2009. *Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi*, février 2009, p. 19-23
- Jean-Marc Dreyfus, « Conflit de mémoires autour du cimetière de Bergen-Belsen », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 90, Avril-Juin 2006, p. 73-87
- Yves Durand, *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*, Paris, Fédération nationale des Combattants Prisonniers de Guerre, 1980
- Jean-Claude Favez, *Une mission impossible. Le CICR, les déportations et les camps de concentration nazis*, Lausanne, 1988

- Serge Klarsfeld, *La Shoah en France*, Paris, Fayard, 2001
- Eberhard Kolb, *Bergen-Belsen. De 1943 à 1945*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1985
- Sarah Fishman, *Femmes de prisonniers de guerre, 1940-1945*, Paris, L'Harmattan, 1996
- Union des Engagés Volontaires et anciens Combattants Juifs 1939-1945, Au Service de la France, Supplément au n°53 de « Notre Volonté », Paris, 1954
- Annette Wieviorka, « Femmes juives en France », in *Évelyne Morin-Rotureau, 1939-1945 Combats des femmes, Françaises et Allemandes, les oubliées de l'histoire*, Paris, Éditions Autrement, 2001, p. 100-110

Témoignages (choix) :

- Amicale des Anciens Déportés de Bergen-Belsen, *Les enfants des prisonniers de guerre déportés à Bergen-Belsen en 1944*, DVD, Paris, 2008

- Albert Bigelman, *J'ai eu douze ans à Bergen-Belsen*, Paris, Éditions le Manuscrit, 2005
- Francine Christophe, *Une petite fille privilégiée. Une enfant dans le monde des camps. 1942-1945*, Paris, L'Harmattan, 1996
- Francine Christophe, *Après les camps, la vie*, Paris, L'Harmattan, 2001
- Marcelle et Robert Christophe, *Une famille dans la Guerre*, Paris, L'Harmattan, 1995. Réédition de *Le miracle de nos prisons (1940-1945)*, Paris, Presses de la Cité, 1974
- Aleksandra Kroh (Témoignage de Lucien Duckstein), *Les guerres sont loin*, Paris, Liana Levi Scribe, 1983
- Victor Pérahia, *Mon enfance volée*, Association des Familles et Amis des déportés du convoi 8, 2006
- Jacques Saurel, *De Drancy à Bergen-Belsen, 1944-1945. Souvenirs rassemblés d'un enfant déporté*, Paris, Éditions le Manuscrit, 2006

L'arrivée à la gare de Bergen, juillet 1944

« Dès notre arrivée en gare de Bergen, des SS allemands nous attendaient. Nous eûmes de suite l'impression que nous ne serions pas bien traitées. Nous avons dû, dès la descente du train, nous mettre cinq par cinq. Nos bagages ont été chargés sur les camions. Ces SS nous ont laissé entrevoir que nous ne serions pas heureux au camp. Ils se sont montrés brutaux à l'égard des personnes qui n'ont pas pu marcher. Nous avons dû marcher une partie du chemin ; nous avons croisé des travailleurs et des prisonniers auxquels nous n'avons pas pu parler. La fin du voyage a été faite en camions entièrement fermés. Nous ne voyions absolument pas où nous allions. Nous sommes arrivés dans des bureaux qui nous ont laissé l'impression de pénétrer dans un repaire de brigands. Nous étions désespérés. (...) On est passé immédiatement à l'interrogatoire. Nous avons dû laisser nos cartes d'identité et l'argent que nous possédions. Nous avons été conduits dans des bureaux. Rien n'avait été prévu pour nous. Nous avons été reçus par d'anciens camarades qui nous connaissaient et que nous avons trouvés très changés. »

Gilberte Jacob, Procès-verbal d'audition, 6/6/1945,
AN F 9/5565, p. 9

La première douche à Bergen-Belsen

« Nous voici dans la salle des douches. Pas d'isoloirs. Des tuyaux contre le plafond, avec des poires d'arrosage. Et des caillebotis sous nos pieds. On nous laissa nus près d'une heure, avant que l'eau ne coulât. Pour les mères c'était atroce, surtout pour celles qui avaient des garçons. Du plafond tomba enfin de l'eau, tantôt brûlante, tantôt froide. Laissant à peine le temps de nous sécher, les deux doucheurs nous contraignirent, pour aller reprendre nos vêtements au vestiaire, à traverser un couloir où quatre gradés SS rirent – grossièrement – de l'outrage infligé à notre pudeur. »

Marcelle Christophe, *Le Miracle de nos prisons*,
1974, p. 249

Les distractions des enfants au « camp de l'échange »

« Chargée des plus jeunes – comment puis-je les distraire ? L'été, l'automne : des rondes, des chansons, des jeux sous le regard des "Posten" sur leurs miradors. L'absence de jouets est difficile à compenser. Ayant trouvé par chance, dans le sable gris de Bergen-Belsen, où alors ne poussait pas une herbe, un petit morceau de bois, celui-ci me sert à fabriquer les jetons d'un jeu de l'oie, dessiné sur un bout de papier. Brève parade à l'ennui les jours de pluie. (...) Il faut d'ailleurs noter l'incapacité des enfants concentrationnaires, des plus âgés comme des plus jeunes, à porter attention à quoique ce soit au-delà de quelques minutes : lassitude due à la vie au camp et surtout à la faim constante. »

Denise Lorach, témoignage, Besançon 1996, p. 2

Les enfants orphelins au « camp de l'échange »

« Plusieurs de nos compagnes avaient deux ou trois enfants. Sans cesse ils gémissaient : "Maman, j'ai

faim !" Mais plusieurs petits n'avaient même pas la consolation de pouvoir dire : "Maman". Car dans un troisième groupe d'épouses de P.G., qui nous rejoignirent vers fin juillet, se trouvèrent des enfants seuls. Leurs papas étaient prisonniers de guerre, leurs mamans déportées "vers l'est" avant la création, à Drancy, de la catégorie "femmes de P.G.". (...) Je me rappelle d'un de ces petits, âgé de sept ans et particulièrement beau. Traumatisé par la disparition de sa maman, il ne souriait jamais. Même au milieu des jeux où ses camarades voulaient l'entraîner ».

Marcelle Christophe, *Le miracle de nos prisons*,
1974, p. 255

Naissance d'un enfant au « camp de l'échange »

« Alors je dois dire que j'avais soigné une petite fille, j'avais une de mes camarades – résistante – qui était enceinte d'un de ses camarades résistants qui a accouché au camp qui n'avait pas eu de lait pour ses autres enfants et qui en a eu pour cet enfant-là qu'elle a sauvé qui portait son nom de résistance : Yvonne. »

Denise Lorach interviewée en décembre 1997 par
Elizabeth Pastwa, Musée de la Résistance et de la
Déportation, Besançon

L'arrivée des femmes d'Auschwitz

« Un jour de fin janvier 1945, une de nos amies rentra en courant dans la baraque et jeta : "Venez voir dans le camp voisin, de l'autre côté de la grille ! Des tas de femmes arrivent ! J'en ai reconnu plusieurs : elles étaient avec nous à Drancy !" (...). Quelques mètres et deux clôtures nous séparaient des nouvelles venues. Beaucoup de crânes rasés, parmi elles. On reconnaissait leur sexe aux robes uniformes, d'un blanc sale, hachurées de bleu dans le sens de la hauteur. Des socques de bois chaussaient leurs pieds nus. Les clameurs de surprise, les saluts des unes aux autres emplissaient l'air. Il fallut crier pour se faire entendre. Et entendre quoi ? L'exposé d'une révélation qui nous bouleversa. À notre énervement, les « rayées » opposaient un flegme imprévu. Chaque fois que, reconnaissant l'une à sa voix plus qu'à son physique, nous lui demandions des nouvelles de son mari ou de ses parents, elle répondait d'un ton monocorde : "gazé" ou "brûlé". »

Marcelle Christophe, *Le Miracle de nos prisons*,
1974, p. 287

La mort à Bergen-Belsen

« La vie au camp de Bergen [-Belsen] était de plus en plus dure, impossible, et, à la fin, infernale. Avant d'évacuer Bergen [-Belsen], nous voyions des cadavres, les gens mourir. On les déshabillait. Les enfants de quatre et cinq ans avaient le même spectacle sous les yeux. Nous avons appris que – parmi les victimes – se trouvaient des femmes "politiques" qui ne parlaient pas le Français. Pour dégager, les femmes étaient tirées par les bras, et c'étaient les hommes qui chargeaient les cadavres. Le four crématoire fonctionnait jour et nuit. »

Gilberte Jacob, Procès-verbal d'audition, 6/6/1945,
AN F 9/5565, p. 10

plusieurs petits n'avaient même pas la consolation de pouvoir dire : "Maman". Car dans un troisième groupe d'épouses de P.G., qui nous rejoignirent vers fin juillet, se trouvèrent des enfants seuls. Leurs papas étaient prisonniers de guerre, leurs mamans déportées "vers l'est" avant la création, à Drancy, de la catégorie "femmes de P.G.".

Naissance et évolution de la culture de mémoire dans le Land de Basse-Saxe

Le Land de Basse-Saxe a beau avoir été un des bastions hitlériens dès l'origine du nazisme, la Mémoire des crimes de cette période y est conservée et entretenue avec soin. Longtemps cette tâche a été dévolue, comme dans les autres Länder, à une *Landeszentrale für politische Bildung* (Centrale du Land pour la formation politique). Depuis 2004, c'est la *Stiftung niedersächsische Gedenkstätten* (Fondation des Mémoriaux de Basse-Saxe) qui a pris le relais. Son texte fondateur lui confère non seulement une responsabilité directe sur le Mémorial du camp de Bergen-Belsen, aux aspects multiples, mais aussi sur la prison de Wolfenbüttel, lieu d'internements et de nombreuses exécutions. Mais son champ d'activité va au-delà, et touche de nombreux autres Mémoriaux, dont certains historiquement importants, situés dans sa sphère géographique. La Fondation contribue à la vie matérielle de certains d'entre eux. Son premier directeur (*Geschäftsführer*), Wilfried Wiedemann, ancien responsable de la *Landeszentrale*, a été remplacé depuis le 1^{er} janvier 2008 par un jeune historien, Habbo Knoch.

Le camp de Bergen-Belsen a un temps occulté l'existence des autres Mémoriaux du Land. Il faut rappeler l'état de ce camp lorsque les troupes britanniques le libérèrent : des milliers de cadavres jonchaient le sol et une terrible épidémie de typhus contraignit les libérateurs à prendre des mesures radicales : constitution de fosses communes pour inhumer rapidement les cadavres (l'image des bulldozers en action est connue) et destruction des baraquas par le feu. Par la suite, seul l'aspect « cimetière » des restes du camp prévalut et l'aménagement du site fut confié à un architecte qui avait fait ses preuves sous le régime antérieur... et le transforma en une espèce de grand parc duquel n'émergeaient que les immenses tumuli des fosses communes. Quels qu'aient été les efforts d'information des visiteurs, rien n'était à la hauteur de ce que ce site représentait en réalité.

En octobre 2007, l'inauguration d'un centre de documentation moderne, abritant une exposition permanente abordant tous les aspects de l'existence de ce camp très spécifique, a marqué nouvelle étape. Un long et beau bâtiment de béton blanc abrite désormais sur deux niveaux l'exposition permanente où sont évoqués les différents secteurs, camp de concentration proprement dit, camp « de l'échange » abritant des détenus juifs que les SS espéraient négocier à leur profit, camp de prisonniers de guerre soviétiques etc., sans oublier la fonction de mouvoir finale, les nazis faisant converger à Bergen-Belsen, dans les derniers mois de la guerre, des détenus malades ou affaiblis de tous les autres KZ. Le centre de documentation présente enfin un vaste espace vitré, donnant sur la partie du terrain où s'étendait le KZ, sorte de belvédère pour la mémoire.

Pourtant un effort sérieux d'imagination reste nécessaire pour se représenter la situation d'origine. L'ensemble du terrain n'est qu'un vaste parc, si l'on excepte le grand obélisque et les monuments et plaques regroupés pour l'essentiel à l'une des extrémités du site. Le visiteur a peu d'indices lui permettant de reconstituer mentalement la complexité de cet ensemble. Un plan à l'étude depuis plusieurs années, devrait permettre aux visiteurs de mieux se situer dans l'espace. C'est un travail de longue haleine dont l'aspect financier freine depuis longtemps, et sans doute encore pour quelque temps, une réalisation pourtant nécessaire.

Cet aspect matériel et topographique ne doit pas faire oublier les multiples activités du Mémorial. Il organise des rencontres avec des survivants, favorise la réalisation de « workcamps » durant lesquels des groupes de jeunes étudient telle ou telle question de l'histoire du camp ou fouillent scientifiquement tel ou tel secteur. Les relations avec les familles d'anciens détenus disparus, à la recherche d'informations précises, constituent

également une activité permanente, autour de documents écrits, de collections d'extraits de presse de nombreux pays, de témoignages écrits ou enregistrés en audio- ou vidéothèque, d'archives photographiques, de collections d'objets provenant des dons d'anciens détenus ou surtout de fouilles organisées méthodiquement.

Un autre type de recherches concerne la connaissance d'événements plus ponctuels, comme le transfert d'environ 2 500 détenus en avril 1945 vers le camp de Terezin, et libérés aux environs de Magdebourg par les Américains, après que des bombardements aient coupé les ponts sur l'Elbe. Un projet concerne d'autres convois, également destinés à Terezin, dont l'un comptait environ 1 700 détenus, en majorité hongrois, qui avait subi des bombardements et qui parvenus à Terezin furent libérés par l'Armée Rouge. À titre d'exemple, citons encore un « projet de recherches » sur le thème « Privation de droits comme expérience de vie », destiné à faire toucher du doigt par un public relais, enseignants entre autres, certains aspects des conséquences durables de l'expérience des KZ. Ces quelques exemples donnent, de façon nullement exhaustive, une idée de la variété des angles sous lesquels l'expérience concentrationnaire peut servir à l'histoire et encourager le sens civique. Pourtant il faut souligner que l'activité du Mémorial de Bergen-Belsen ne représente pas l'ensemble des efforts de la Fondation Mémoriaux de Basse-Saxe.

Un second Mémorial expressément inclus dans la responsabilité de la Fondation existe également. Il s'agit de la prison de Wolfenbüttel, dans laquelle furent enfermés de très nombreux détenus politiques, allemands ou étrangers. Elle servit surtout entre 1937 et 1945 de lieu d'exécutions par les nazis, qui y firent guillotiner (et parfois pendre) au moins 600 hommes et femmes. Le Mémorial de cette prison existe depuis 1990. Le lieu des exécutions demeure ouvert aux

visiteurs, bien qu'il se soit à l'intérieur de la prison de haute-sécurité toujours en fonction. Dans un local plus aisément accessible est présentée une exposition permanente, consacrée à la « Justice nazie ». De cette exposition a d'ailleurs été tirée une exposition itinérante sur le même thème, présentée systématiquement dans tous les centres de justice du Land, par roulement, depuis plusieurs années. La qualité de cette exposition l'a d'ailleurs fait demander par d'autres Länder, en Rhénanie-Westphalie et en Saxe-Anhalt, où elle continue à circuler. Les activités du Mémorial de Wolfenbüttel sont trop nombreuses pour être énumérées. Une série de « *work-camps* » consacrés à la mémoire de travailleurs forcés de l'est européen, décédés dans la prison, ou encore à la mise en état d'un cimetière de détenus civils ou prisonniers de guerre soviétiques en font partie et retiennent l'attention, de même que les travaux de recherche entrepris par des jeunes au sein des archives de la prison et de la ville.

La loi créant la Fondation prévoit qu'elle apporte son soutien aux activités de Mémoire initiées par des associations ou des particuliers. Ce texte de la loi lui prescrit de : « *diffuser la connaissance des événements historiques de 1933 à 1945, de soutenir la recherche dans ce contexte et d'appuyer l'action de groupes d'initiative ou de Mémoriaux d'origine non officielle.* ». Un certain nombre de ces Mémoriaux ont une importance particulière. Mais il existe plus d'une centaine d'associations ou de groupes de toute nature bénéficiant de ce soutien : Par exemple dans la région d'Osnabrück,

les Mémoriaux du « Puits Augusta » (*Augustaschnacht*) ouvert en avril 2008, ceux de l'ancien camp de rééducation par le travail d'Ohrbeck, ou de la Cave de la Gestapo dans le château d'Osnabrück, celui de l'Usine de fabrication de poudre et de munitions de Liebenau, les centres d'euthanasie de Lünebourg et Wehnen, etc.

Les initiatives se multiplient. Plusieurs Mémoriaux envisagent une réorganisation et une modernisation de leur présentation et de leurs activités. La Fondation compte pérenniser son soutien, dès lors que 50 % au moins des besoins financiers sont couverts localement. Les projets, pour n'en citer que quelques uns, concernent la persécution des Tsiganes de la région ou la création du « Front de Harzbourg » en 1931 ainsi que sa responsabilité dans l'accession du nazisme au pouvoir, ou encore la place des prisons et Zuchthäuser dans la répression politiques des antinazis. Par ailleurs, la Fondation aide financièrement les visites scolaires organisées dans les différents centres de documentation et les Mémoriaux.

L'importance et la place de Bergen-Belsen dans la mémoire collective, ferait facilement oublier qu' hormis Wolfenbüttel, d'autres Mémoriaux perpétuent le souvenir des camps qui, à un titre ou un autre, ont joué un rôle dans l'histoire des répressions nazies.

Par exemple le Mémorial des « Camps des Marais » (*DIZ Emslandlager*), à Papenburg, dont le transfert à Esterwegen est envisagé aujourd'hui. Certains de ces camps figurent parmi les tout premiers créés en 1933. Le « Chant des marais » (*Lied der Moorsoldaten*), devenu l'hymne des déportés et un symbole international, en est issu. Le Mémorial suscite des recherches, offre aux visiteurs un espace d'accueil et entretient des liens fructueux avec le camp de Westerbork aux Pays-Bas, qui fut l'antichambre de la déportation juive de ce pays vers Auschwitz. La multiplicité des « camps des marais », la variété des victimes qui y subirent de mauvais traitements, la durée de l'existence de cet archipel concentrationnaire lui confèrent donc une signification particulière et reconnue.

Autre exemple : le Mémorial du camp de concentration de Drütte, à Salzgitter, où l'utilisation des détenus comme main d'œuvre « consommable » et « renouvelable » à volonté dans l'industrie de guerre nazie, fut poussée à l'extrême.

Intégrée aux fameuses aciéries Hermann Goering, l'usine continue de fonctionner (Salzgitter AG), ce qui rend difficile l'accès au Mémorial.

Le nom de Moringen, premier KZ pour femmes, avant l'apparition de Ravensbrück, fut également pendant plusieurs années, symbolique d'un aspect important de ce monde concentrationnaire nazi. Lorsque les femmes furent transférées vers un autre KZ, le camp de Moringen devint un « Camp pour jeunes ». Ces deux caractéristiques, et le fait que de nombreux jeunes détenus qui passèrent à Moringen venaient d'Autriche ou de Slovénie, sont à l'origine de rapports privilégiés entre ce Mémorial et les organismes de Mémoire de ces pays. Les « pierres d'achoppement » ou « pavés-souvenir », concept dû à un artiste de Cologne, Gunther Demnich, y symbolisent la mémoire, entre autres, d'anciens détenus de la région.

Enfin le Mémorial du camp de Sandbostel apporte un double témoignage: tout d'abord celui d'un camp de prisonniers de guerre, le Stalag X B. où se trouvaient de nombreux Français puis, dans les ultimes moments de la guerre, celui de point de chute de convois de « marche de la mort » où les SS ont entassé des détenus épuisés, dans des conditions d'improvisation qui causèrent une mortalité considérable. Négligé pendant des décennies, ce site ne comportait que quelques baraqués en décomposition. En 2008 la décision de réhabiliter ce qui pouvait encore l'être parmi les éléments d'origine fut prise. Les recherches, les travaux menés par des équipes de volontaires, le soutien accordé par la Fondation des Mémoriaux de Basse-Saxe laissent espérer que le Mémorial de Sandbostel prendra toute sa place parmi les principaux sites du Land.

Cet aperçu sur ce que l'on pourrait appeler la « culture de Mémoire » dans ce Land important d'Allemagne démontre une activité soutenue, et toujours en développement avec les années. Rien n'est jamais acquis définitivement, mais il existe une forte volonté de faire connaître, en particulier aux générations les plus jeunes, les réalités historiques de la période nazie. Cet élan, fragile, doit être soutenu et entretenu par tous les acteurs de mémoire, dont singulièrement la Fondation pour la mémoire de la Déportation de France.

Rien n'est jamais acquis définitivement, mais il existe une forte volonté de faire connaître, en particulier aux générations les plus jeunes, les réalités historiques de la période nazie

Jean Luc Bellanger
Directeur de la Rédaction

La mémoire sur le site de Mittelbau-Dora

Il aura fallu presque 20 ans pour que l'ancien camp de Dora soit transformé en mémorial. Une première cérémonie commémorative avait marqué le jour anniversaire de la libération, le 11 avril 1946, devant un monument érigé par les Soviétiques près du crématoire. Puis en 1954, le crématoire en tant que « Lieu d'honneur » avait été inauguré en présence de quelques milliers de personnes mais, dans son ensemble, le site fut plutôt délaissé. Peu après leur prise de possession du secteur, les Soviétiques détruisirent à l'explosif les anciens accès au tunnel de Dora (Photo 1).

En 1966, sur une initiative de la direction SED du canton de Nordhausen, un Mémorial de Mittelbau-Dora entra en service, après que l'ancien crématoire (Photo 2) – le seul bâtiment avec celui des pompiers qui soit conservé - ait été transformé en musée. Dans les années soixante-dix, la ville et le district de Nordhausen entreprirent le réaménagement de la place d'appel (Photo 3) et la construction d'un bâtiment administratif sur les fondations de la baraque de l'ancienne section politique (Photo 4). Les conceptions de l'exposition, remaniée de nombreuses fois, et l'agencement symbolique du terrain du Mémorial mirent en exergue - selon les directives habituelles de la RDA - le combat de la résistance antifasciste des prisonniers politiques, laissant dans l'ombre d'autres groupes de détenus.



Photo 1. Ancien accès au tunnel dans son état actuel.

Après 1989, d'importants éléments du Mémorial de la période de la RDA furent conservés en tant que documents sur la culture régionale du souvenir en RDA. L'exposition permanente dans le crématoire fut présentée jusqu'en 1993, puis une nouvelle exposition, entièrement repensée, lui fut substituée dans une baraque reconstruite. À la même époque, une partie des galeries souterraines, celles qui servaient à la fabrication des V1, fut être rouverte au public, après le creusement d'une nouvelle galerie d'accès (Photo 5), sur le versant sud du Kohnstein, entre 1988 et 1993, permettant d'accéder à l'ancienne galerie A (Photos 6 et 7).

De nos jours, le nouveau bâtiment du Gedenkstätte (Photo 8) regroupe les fonctions d'accueil, de restauration, d'animation pédagogique, ainsi qu'un centre de documentation (Photo 9), autour d'une équipe compétente et motivée, remarquablement dirigée par le Dr Jens Wagner. L'exposition permanente nouvelle qui a pris place dans le nouveau bâtiment du Gedenkstätte, donne au visiteur les informations nécessaires pour comprendre le contexte historique de naissance de ce camp et complexe Mittelbau, sur son histoire particulière, dans laquelle fut impliqué entre autres un certain Dr Wernher von Braun. De nombreuses photos, textes et archives filmées, enrichissent cette exposition.

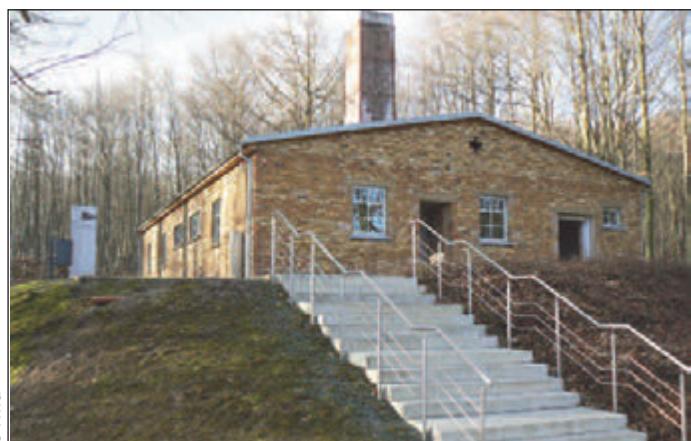


Photo 2. Le crématoire de Dora Mittelbau.

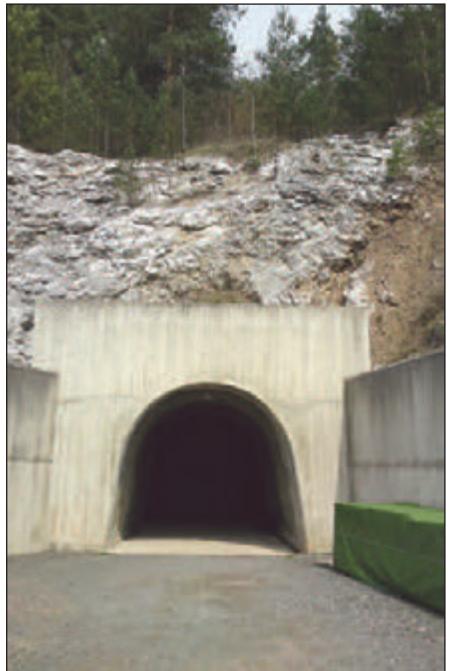


Photo 3. La place d'appel aujourd'hui.



© Fmd

Photo 4. Vue d'ensemble du site de Mittelbau Dora : au premier plan l'allée pavée menant au crématoire, à droite (derrière les arbres) la place d'appel, sur la partie gauche le premier bâtiment administratif construit sur l'emplacement de l'ancienne Politische Abteilung, à l'arrière plan le nouveau bâtiment du Gedenkstätte derrière lequel on aperçoit la ville de Nordhausen.



© Fmd

Photo. 5 La nouvelle galerie d'accès.



© Fmd

Photo 6. Intérieur de la galerie A.

Photo 7.
Intérieur de
la galerie A
avec la
maquette
du tunnel.



© Fmd



Photo 8. Bâtiment du Gedenkstätte actuel.



Photo 9. Le centre de documentation et d'archives.

© Fmd



© Fmd

Photo 1. Vestiges de l'ancien camp avant les aménagements

Le site d'Ellrich rendu à la Mémoire

Le camp annexe d'Ellrich-Juliushütte

Ouvvert entre mai 1944 et avril 1945, le camp extérieur annexe de Mittelbau-Dora a été créé sur le site d'Ellrich-Juliushütte dans le but de réaliser des usines souterraines complémentaires au complexe Mittelbau de Dora.

Ce camp a été installé dans l'improvisation totale, dans les bâtiments délabrés d'anciennes plâtrerries, pratiquement dépourvus d'installations sanitaires, où la SS a hébergé jusqu'à 8 000 détenus.

Les détenus provenaient de toutes les parties de l'Europe, surtout d'Union soviétique, de Pologne, de France et de Belgique. Ils ont été internés dans ce camp de concentration pour résistance contre le national-socialisme ou pour



© Fmd

Photo 2. Vestiges de l'ancien camp avant les aménagements



Photo 3. Vestiges d'un bâtiment du camp. (Au premier plan barrière en bois réalisée par Jugend für Dora)



Photo 4. Chemin aménagé par Jugend für Dora jusqu'à la limite des deux communes, où passait aussi le rideau de fer.



motifs raciaux. Plus de 4 000 personnes n'ont pas survécu à leur déportation à Ellrich et furent victimes des conditions de travail inhumaines imposées, de la faim, des épidémies et des mauvais traitements endurés de la part des SS, de la Wehrmacht et des contremaîtres civils qui les gardaient et les encadraient.

Après la guerre les bâtiments de l'ancien camp furent rasés parce que situés sur le passage de la nouvelle frontière entre les deux Allemagne. Aujourd'hui en ce lieu, seules les fondations des anciens bâtiments rappellent encore l'existence de ce camp. (Photos 1, 2, 3) Un autre camp extérieur plus lointain se trouvait en périphérie nord de la ville d'Ellrich, dans la brasserie « Bürgergarten » (Lange Strasse).

Ellrich-Juliushütte une mémoire retrouvée

À la suite d'une initiative de l'Association « Jugend für Dora » fondée par une jeune allemande dont le père vit sur la commune d'Ellrich, Dorothée August, impressionnée par la personnalité de

Jacques Brun (ancien déporté aujourd'hui décédé) le site avait commencé à sortir de l'oubli. De jeunes étudiants de toutes nationalités de l'association sont venus pendant leurs vacances défricher le terrain, aménager les chemins (Photo 4) et rendre présentable le circuit, tout en effectuant un travail de mémoire tout à fait remarquable et en parcourant l'Europe à la recherche de survivants à enregistrer ; deux stèles ont été mises en place à la mémoire des victimes, après bien des difficultés à surmonter, l'une à l'entrée du site (Photo 5), l'autre, en forêt, à l'extrême opposée (Photo 6). En 2007, l'Amicale française Dora-Ellrich et Kommandos décida d'aller plus loin et lança une souscription pour la réalisation d'aménagements plus substantiels, comportant la mise en place d'une signalétique historique et mémorielle. Les déportés français y ont généralement répondu, avec l'espoir qu'une aide complémentaire de la Commission européenne permettrait la réhabilitation d'un bâtiment et l'acquisition de terrains d'accès appartenant à la Bundesbahn. Le projet contre toute attente n'a pas été jugé «

intéressant ni pédagogique » par la « bureaucratie bruxelloise » qui déboula sèchement les demandes de subvention présentées successivement par le Maire d'Ellrich (2007) et la présidente de la Fondation pour la mémoire de la Déportation (2008).

Quoi qu'il en soit, une dynamique s'était enclenchée, portée par le Gedenkstätte et son directeur, le Dr Jens Wagner, le Maire d'Ellrich, M., bientôt rejoint par son confrère de Walkenried (sur le territoire duquel empiète le camp) et l'Association « Jugend für Dora », pour que la mémoire du camp d'Ellrich-Juliushütte sorte de l'oubli (Photo 7 et 8) . Le financement de l'opération a été assuré des fonds réunis par l'amicale de Dora-Ellrich et Kommandos qui s'est récemment dissoute et intégrée à Fondation pour la Mémoire de la Déportation, sous forme de commission budgétaire autonome. D'autres sources de financement sont venues du Gedenkstätte Mittelbau Dora, de la ville d'Ellrich et de l'Association « Jugend für Dora ».



Photo 6. Deuxième acte de mémoire - une pierre gravée à la mémoire des victimes, au cœur de la forêt.



Photo 7. Arrivée en réunion du Maire d'Ellrich Matthias Erhold (à gauche) et du Dr Jens Wagner (à droite) à la mairie d'Ellrich.



Photo 8. Première visite guidée du site avec Jens Wagner, directeur du Gedenkstätte Mittelbau Dora.



Photo 9. Premier panneau explicatif situé à l'entrée du site



Photo 10. Après la cérémonie les visiteurs parcourrent le site et découvrent les panneaux.



Photo 11. Panneau explicatif présentant l'infirmérie ou Revier



Photo 12. Cérémonie d'inauguration du 13 avril 2010- discours du maire d'Ellrich.

Une série de panneaux à l'épreuve des intempéries (Photos 9, 10, 11, 12), conçus par le Gedenkstätte Mittelbau-Dora, a été scellée devant les restes des anciens bâtiments constitutifs du camp.

Une cérémonie d'inauguration s'est déroulée le 13 avril 2010 (Photos 13 et 14) et a donné lieu à une réception d'une qualité tout à fait exceptionnelle de la part de la Municipalités d'Ellrich à laquelle s'est jointe celle de Walkenried, offrant un dîner de gala dans l'ancienne église de la ville (Photos 15 et 16) qui accueille aujourd'hui des manifestations festives et culturelles.



Photo 16. Repas offert par la mairie d'Ellrich après la cérémonie



Photo 13. Panneau illustrant l'emplacement de l'ancien Block 4 des détenus



Photo 14. Première visite guidée du site avec Jens Wagner, directeur du Gedenkstätte Mittelbau Dora.



Photo 15. Eglise d'Ellrich où eut lieu la réception du soir (Situé trop près du rideau de fer, son clocher fut abattu pour éviter toute communication entre l'est et l'ouest)